



SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 octobre et à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 24 octobre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire

Etaient présents : Renaud DUMAY - Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Matthieu ROLLET Catherine GUTIERREZ - Pierrette BROSSE - Florence DALLY-DELÉGLISE - Cédric BADIN - Fabrice RAPHANEL - Fabienne PIRON - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Claudette GUSELLA - Gilles LATTARD - Andrée CARRIER - Jérémie DEREMETZ - Théo COCHET

Étaient absents excusés : Céline POMMERET CHAUSSIN (pouvoir à Renaud DUMAY) - Françoise DURAND (pouvoir à Fabienne PIRON) - Catherine TEDESCHI (pouvoir à Claudette GUSELLA) Arnaud BROYER (pouvoir à Matthieu ROLLET) - Johan PIOLLET

Secrétaire de séance : Jérémie DEREMETZ

N°2025.10.29.01 – Convention avec le Conseil Départemental de l'Ain relative à la sécurisation d'un passage piéton Rue de la Libération

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE la convention avec le Conseil Départemental de l'Ain relative à la sécurisation d'un passage piéton rue de la Libération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

N°2025.10.29.02 – Demande de fonds de concours auprès du SIEA pour l'installation d'une borne IRVE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE le financement par le SIEA, via le recours au mécanisme des fonds de concours précité conformément aux modalités de la présente délibération ainsi que la délibération n°DE202403043 du Comité syndical du SIEA en date du 23 mars 2024, d'une IRVE installée par les communes membres du groupement de commandes. Cette subvention couvre 75 % du coût hors taxes de l'opération, dans la limite de 22 000 € HT maximum par commune,

S'ENGAGE à transmettre au SIEA dans un délai raisonnable tous les justificatifs nécessaires au versement de ce fond de concours ;

AUTORISE monsieur le Maire à signer tout document relatif à cet objet.

N°2025.10.29.03 – Modification des forfaits relatifs aux dépôts sauvages

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

CONFIRME le dispositif de se faire rembourser les frais occasionnés pour l'enlèvement des dépôts sauvages sur la commune de Saint Didier sur Chalaronne dans et hors agglomération, prestations assurées par la mairie via ses agents communaux ou par un prestataire privé ;

RAPPELE les tarifs cumulatifs pour l'intervention des services municipaux de la manière suivante à l'encontre de l'auteur des dépôts sauvage de déchets :

- Enlèvement d'un dépôt sauvage (intervention des agents) : 200 euros le premier mètre cube
- Enlèvement au-delà de 1 mètre cube (intervention des agents) : 400 euros par tranche d'un mètre cube
- Traitement de la procédure administrative du dépôt sauvage (service administratif) : 100 euros
- Intervention d'un véhicule communal pour le retrait des déchets : 300 € par demi-journée

FIXE à compter du 1^{er} novembre 2025, les tarifs cumulatifs pour les dépôts sauvages ne pouvant pas être pris en charge par les services communaux de la manière suivante (trop volumineux ou danger) à l'encontre de l'auteur des dépôts sauvage de déchets :

- Remboursement intégrale de la ou des factures suite à l'intervention d'un ou des prestataires privés
- Traitement de la procédure administrative et recherche de l'auteur du dépôt sauvage : 600 euros

INDIQUE que ces forfaits financiers, n'exonèrent pas les auteurs des faits des dépôts sauvages, de l'action du Monsieur le Maire via ses pouvoirs de police ;

INDIQUE que ces forfaits financiers, n'exonèrent pas les auteurs des faits des dépôts sauvages, d'une plainte déposée par la mairie à leur encontre ;

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les démarches et procédures relatives à l'application de la présente délibération, notamment en signant tous documents permettant son exécution.

N°2025.10.29.04 – Avenant n°1 au marché de prestation de services pour la fourniture de repas en liaison chaude destinés au Restaurant Scolaire et à l'Accueil Collectif de Mineurs

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 au marché de prestation de services pour la fourniture de repas en liaison chaude destinés au Restaurant Scolaire et à l'Accueil Collectif de Mineurs ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de prestation de service pour la fourniture de repas en liaison chaude destinés au Restaurant Scolaire et à l'Accueil Collectif de Mineurs et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2025.10.29.05 – Convention de participation financière aux frais de fonctionnement pour les enfants des communes extérieures scolarisés en classe ULIS pour l'année 2025-2026

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DEMANDE d'apporter la précision suivante à l'article 6 – Durée et renouvellement de la convention :

« La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2025-2026.
Elle sera reconduite, chaque année, tant que l'enfant concerné est inscrit en classe ULIS à l'école élémentaire de Thoissey »

ADOpte la convention de participation financière aux frais de fonctionnement pour les enfants des communes extérieures scolarisés en classe ULIS pour l'année 2025-2026 sous réserve de la modification demandée dans la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision sous réserve de la modification demandée dans la présente délibération.

N°2025.10.29.06 – Accroissement temporaire d'activité pour l'Accueil Collectif de Mineurs

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

CRÉE un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité selon le tableau suivant :

Filière	Grade	Affectation	Durée	Catégorie	Temps de travail
Animation	Adjoint d'animation	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 1 ^{er} novembre 2025 au 31 août 2026	C	35h

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cet objet

N°2025.10.29.07 – Gestion des travaux supplémentaire des personnels d'enseignement artistique

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ADOpte les conditions d'attributions et d'indemnisation proposées par le Maire ;

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice ;

PRECISE que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} novembre 2025.

N°2025.10.29.08 – Abandon des charges dans le cadre d'un dossier contentieux relatif aux ressources humaines

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DÉCIDE d'abandonner le rappel des charges salariales et patronales dans le cadre d'un dossier contentieux ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

N°2025.10.29.09 – Approbation des demandes de subventions de l'année 2025 pour les associations régies au titre de loi 1901

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	ANNEE 2025
AAPPMA - ASSOCIATION DE PECHE LA MOUCHETTE	200,00 €
ADAM (association des agents municipaux)	200,00 €
ALEXIS UNE ÉNERGIE POUR LA VIE (AL É LAVIE)	200,00 €
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	200,00 €
AMICALE DES BOULES THOISSEY SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	450,00 €
APEL SAINTE MARIE	250,00 €
APEL SAINT-JOSEPH	450,00 €
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE GARNERANS	250,00 €
BILLARD CLUB DÉSIDÉRIEN	250,00 €
CHOEUR CONTEMPORAIN LA CANTALARONNE	200,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 085,00 €
CROIX ROUGE	200,00 €
DANSE PASSION	500,00 €
DESIDÉVINS	250,00 €
EH SI ON JOUAIT !	200,00 €
ESVS PETANQUE	100,00 €
FNACA	200,00 €
LA VOIE DU TIGRE BLANC	400,00 €
OCCE RASED THOISSEY	210,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT-DIDIER THOISSEY	400,00 €
SOU DE L'ECOLE FRANCOISE DOLTO	450,00 €

YOGA CHALARONNE	150,00 €
-----------------	----------

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

N°2025.10.29.10 – Convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux sis 23 allée du Centre à Saint Didier sur Chalaronne

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

REFUSE le projet de convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux sis 23 allée du Centre à Saint Didier sur Chalaronne ;

DEMANDE à ce que les charges des consommations d'eau et d'électricité soient à la charge du preneur (article 7 alinéa 2 du projet de convention) ;

MANDATE Monsieur le Maire pour porter la demande du Conseil municipal exprimée ci-dessus auprès de la Poste ;

PRECISE que cette convention de mise à disposition pourra faire l'objet d'une nouvelle délibération suite aux échanges entre Monsieur le Maire et la Poste sur la demande exprimée ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

N°2025.10.29.11 – Compte rendu des attributions exercées de l'organe délibérant

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant T.T.C
25/09/2025	API	FAREINS	Fourniture nacelle	790,56 €
25/09/2025	GATHERON FRERES		Elagage Pins – Rue et Place du Carillon	2 136,00 €
25/09/2025	BALIGAND SERVICES	CHANEINS	Réparation escalier Foyer Paroissial	360,00 €
25/09/2025	DIAG IMMO 71	MACON	Diagnostic assainissement au 365 rue J. Berlioz	200,00 €
26/09/2025	DELEGLISE	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Pose et branchement d'une prise à la halle Chamerat	548,21 €
26/09/2025	DE FILIPPIS	GENAY	Mise en sécurité d'un passage piéton rue de la Libération	20 207,40 €
29/09/2025	SOCAFL	PONT DE VEYLE	Travaux rue du Centre, des Huguets, Lotissement du Moulin	3 732,00 €
29/09/2025	LIGNOTOIT	GRIEGES	Traitemet fongicide – Local Tabac	1 848,00 €
30/09/2025	RIBAUT	CHATILLON SUR CHALARONNE	Eclairage solaire parking rue de Crénans	8 780,40 €
01/10/2025	PVP	DIGOIN	Plaques N° rue, nom de rue (ex- Lotissement Champ Loup)	1 301,40 €
06/10/2025	GARRY	MACON	Réparation ISEKI	123,35 €
07/10/2025	JH AGENCEMENT	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	Réparation porte battante WC salle de la lyre	312,00 €
07/10/2025	Association LE FANFARON	VERS	Prestation technique pour un ciné/conférence (CCVSC)	1 480,00 €
07/10/2025	JM'ELEC	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Eclairage horloge clocher	348,00 €
10/10/2025	AF MACONNERIE	CRUZILLES LES MÉPILLAT	Reprise dalle en béton (escalier Foyer Paroissial)	146,40 €
10/10/2025	ADELYA	SAINT PRIEST	Fournitures	131,84 €
13/10/2025	LORON	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Travaux porte WC Sanitaires Cimetière	948,37 €
14/10/2025	BREVET PAYSAGE	SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE	Reprise du mur – Parc CHAGUE	2 520,00 €

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant T.T.C
16/10/2025	SASU LES VINS PASCAL GAILLARD	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Commande de boissons	196,27 €
17/10/2025	MECADOMBES	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Réparation tracteur Renault	690,60 €
21/10/2025	CROIX ROUGE	MONTMERLE SUR SAONE	Formation premiers secours du 30 octobre 2025 (agents)	500,00 €
21/10/2025	NETKOM	ANSE	Licence Microsoft Teams	223,78 €
23/10/2025	GARRY	MACON	Réparation sécateur électrique	272,10 €
24/10/2025	FESTILOC	MACON	Location mange-debout – Vœux 26	252,37 €
24/10/2025	PATISSERIE MOUNIER	THOISSEY	900 mignardises – Vœux 26	891,00 €
24/10/2025	PATISSERIE MOUNIER	THOISSEY	120 mignardises – Vœux 26	118,80 €
24/10/2025	LE FOURNIL DESIDERIEN	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	120 mignardises salées pour le 30.10.2025 – Inauguration Simone	96,00 €
28/10/2025	SORPISS	SAINT DIDIER SUR CHALARONNE	Remplacement de 2 pneus	411,02 €

N°2025.10.29.12 – Compte rendu des autorisations d'urbanisme délivrées

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

a. Autorisation du Droit des Sols

N° archive	N° dossier	Pétitionnaire	Section et n° de parcelle – Travaux envisagés
4398	PC 24 V0035T01	YAYO IMMO - VERNE Yoann	ZV 152 - Transfert total du PC
4399	Cub 25 V0038	AUCLAIR Cédric	YC 3, 1, 7, 6, 5, 4, 8, 140 - Construction maison d'habitation avec siège d'exploitation
4400	PC 25 V0003T01	SCI CHAMALO-BERTHIER Julien	ZV 152 - Transfert total du PC
4401	DP 25 V0076	EARL BAS MIZERIAT-ROLLET Félix	ZP - Rénovation toiture, modification tuiles en bac acier
4402	DP 25 V0077	PENOT Delphine	ZM 187 - Régularisation changement de deux fenêtres, remplacement porte et baie vitrée
4403	DP 25 V0078	BOUCAUD Marie	AO 346 - Construction d'une cabane de jardin
4404	PC 25 V0029	LOMBARD Monique	ZM 174, 175 - Réaménagement d'un local en habitation
4405	DP 25 V0079	LAVAL Sylvie	YE 92, 93 - Changement fenêtre existante
4406	DP 25 V0080	BERROD Valérie	ZY 304 - Construction d'une piscine
4407	DP 25 V0081	EDF Solutions Solaires	ZP 142 - Installation panneaux photovoltaïques

b. Déclaration d'intention d'aliéner

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE
24/10/2025	DIA 001 348 25 V0015	AS 28 - 29 - 30	96, rue de Challes

Fait à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le 29 octobre 2025

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud DUMAY

Jérémie DEREMETZ